

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 MARS 2016**

**Délibération
n° 2016.03.075**

**Modification du
tableau des effectifs**

LE VINGT QUATRE MARS DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **18 mars 2016**

Secrétaire de séance : Catherine DEBOEVERE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Françoise COUTANT à Jacky BONNET, Bernadette FAVE à François ELIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Isabelle LAGRANGE à Xavier BONNEFONT, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Catherine PEREZ à Stéphane CHAPEAU, Jean-Philippe POUSSET à Joël GUITTON, Bernard RIVALLEAU à Jacky BOUCHAUD, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

Excusé(s) :

Isabelle FOSTAN, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Philippe LAVAUD, Olivier RIVIERE

Absent(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Françoise COUTANT, Bernadette FAVE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Isabelle LAGRANGE, Annie MARC, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2016**DELIBERATION
N° 2016.03.075**RESSOURCES ET PROSPECTIVES / RESSOURCES
HUMAINESRapporteur : Madame BERNAZEAU**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

La gestion des ressources humaines nécessite l'ajustement régulier du tableau des effectifs.

1. Diverses directions

L'établissement du tableau des effectifs annexé au budget primitif a permis de recenser des postes vacants. Certains de ces postes n'ayant pas vocation à être pourvus, il est proposé de les redéployer ou de les supprimer. Cette proposition répond à l'obligation de l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, de financer au budget tous les postes figurant à l'état du personnel annexé au budget primitif.

Par ailleurs, pour permettre la nomination de 2 agents admis à un concours sur épreuves, il conviendrait de créer 2 postes du cadre d'emplois des rédacteurs conformément à l'organigramme cible du service. Les postes actuels du cadre d'emplois des adjoints administratifs seraient supprimés après titularisation.

2. Direction générale des services

2 directeurs généraux adjoints (direction aménagement, mobilités et développement durable et direction ressources) vont faire valoir leurs droits à la retraite au cours du 4^{ème} trimestre 2016. Compte tenu de leurs droits à congé au titre de l'année 2016 et de leur compte épargne temps, ils cesseront leur activité professionnelle en milieu d'année (juillet/août).

Leur remplacement au plus tard le 1^{er} septembre 2016 s'avère nécessaire dans la mesure où la transformation institutionnelle de la communauté sera dans une période charnière et stratégique, le directeur général des services devant pouvoir s'appuyer sur une équipe opérationnelle pour conduire l'important enjeu de la fusion à intervenir.

Pour cela, il conviendrait de créer 2 emplois supplémentaires de directeurs généraux adjoints par anticipation, le sort des postes libérés, après retraite, serait ensuite arrêté selon l'organisation hiérarchique de la future communauté retenue.

Le tableau des effectifs serait révisé de la manière suivante :

Direction	création	Nbre	Suppression	Nbre
Direction Cadre de vie, espaces publics, proximité Déchets ménagers			cadre d'emplois des adjoints techniques	1
Direction des ressources humaines	cadre d'emplois des rédacteurs	2	cadre d'emplois des adjoints administratifs	2 (*)
Direction générale des services	Directeurs généraux adjoints de 40 000 à 150 000 habitants (par anticipation) - cadre d'emplois des administrateurs, attachés, ingénieurs en chef	2		

(*) suppression envisagée après titularisation, à l'issue de la période statutaire de stage

.../...

Vu l'avis du comité technique du 4 mars 2016,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 9 mars 2016,

Je vous propose :

D'APPROUVER la modification du tableau des effectifs ci-dessus, à compter du 1^{er} avril 2016,

D'AUTORISER, faute de candidat fonctionnaire, après déclaration de vacance de poste, le recrutement d'un agent non titulaire dans le cadre d'emplois des administrateurs, attachés ou ingénieurs territoriaux (grilles indiciaires allant de l'indice brut 450 à l'échelle HEB) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions de directeur général adjoint des services de 40 000 à 150 000 habitants.

DE PREVOIR les crédits correspondants aux budgets 2016 et suivants.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 30 mars 2016	<u>Affiché le :</u> 31 mars 2016